

Réduction de l'éclairage public à Dunkerque : Concilier économies d'énergie, diminution de la pollution lumineuse et sécurité

Madame, Monsieur,

Fortement engagée dans la transition écologique, la Ville de Dunkerque s'est saisie depuis plusieurs années des questions liées à la consommation d'énergie sur son parc d'éclairage public.

Depuis 2015 en effet, de nombreuses installations ont été rénovées sur le territoire de la ville pour permettre de réduire la consommation d'électricité liée à l'éclairage nocturne : l'installation de lampes LED ou de systèmes de variation d'intensité a en effet été largement développée dans le cadre de la maintenance du parc ou à l'occasion de rénovation de voiries et de réseaux.

Dès novembre dernier, face à la crise énergétique, Patrice Vergriete, Maire de Dunkerque, a souhaité aller encore plus loin en adhérant au dispositif Ecowatt et en demandant aux élus de quartier et aux services municipaux de travailler à un plan d'économies d'énergie supplémentaires, alliant deux priorités de sa politique municipale : la transition écologique et la sécurité des Dunkerquois.

Vous trouverez l'ensemble des éléments relatifs à la stratégie d'extinction de l'éclairage public dunkerquois dans les quartiers dans le communiqué de presse figurant en pièce jointe.

Ville de Dunkerque

CONTACTS

Lorrie Gourdin — Coordinatrice des relations presse

Ville de Dunkerque

06 07 10 92 69 · lorrie.gourdin@tud.fr

Eric Angelica — Directeur de la communication

Ville de Dunkerque

06 08 76 93 95 · eric.angelica@tud.fr

Thomas Roussez — Directeur opérationnel de la communication

Ville de Dunkerque

03 28 26 26 39 · thomas.roussez@tud.fr